



**Glasson Benoît**

Carrefour de Sorens « Gérignoz »

Cosignataires : 0

Date de dépôt :

06.11.19

DAEC

**Dépôt**

Le carrefour dit du Gérignoz au bas du village de Sorens (route cantonale Fribourg-Bulle, axe 1300) pose quelques problèmes de sécurité à ses usagers.

A cet effet, la commune de Sorens a fait une demande au Service de la mobilité dans le but de mettre en place un giratoire afin de sécuriser le carrefour.

Le Service de la mobilité, après analyse en novembre 2016, ne juge pas ce carrefour dangereux par le fait qu'en 5 ans il n'y a eu « que » 5 accidents recensés par la police ; que la vitesse moyenne de 85 % des usagers de la route principale est de 85 km/h ; que le temps d'attente est au plus de 60 secondes et que le carrefour possède des voies de présélection.

Le trafic sur la route cantonale est de 5000 véhicules par jour et de 3500 sur la route principale de Sorens. Le Service de la mobilité ne s'oppose pas à la construction d'un giratoire si la commune de Sorens en supporte les frais. Je tiens à préciser que la commune a déjà la lourde tâche de l'entretien de la route principale reliant le bas de Sorens jusqu'à la commune du Châtelard, route que l'Etat n'a jamais voulu reprendre.

Ma vision et celle des usagers de cette route est quelque peu différente : on se rend bien compte que les voitures roulent vite, ce qui confirme la vitesse moyenne de 85 km/h. Beaucoup de petits accidents n'ont pas été recensés et, depuis 2016, plusieurs accidents, de voitures et de motos étaient conséquents, dont un avec délit de fuite. Lorsque les présélections sont utilisées, elles cachent la visibilité des conducteurs voulant s'engager sur la route cantonale. L'attente au carrefour n'excède peut-être pas 60 secondes mais à vélo il est bien souvent hasardeux de vouloir traverser cette route cantonale.

Si j'insiste pour que l'Etat de Fribourg prenne les choses en main, c'est que cette question revient régulièrement sur la table lors des assemblées communales de Sorens. Il y a quelques années, au carrefour voisin de Marsens-Echarlens, également sur l'axe 1300, il a fallu attendre un accident mortel pour que le député de l'époque, M. Jean-Louis Romanens (PDC Sorens), demande au Conseil d'Etat un giratoire qui a été construit de suite.

> Dans une politique routière dont le but est d'arriver à zéro accident mortel, attendons-nous un drame de la route avant d'agir ? Dans notre canton, bien d'autres modifications de la chaussée ont été réalisées sans attendre une catastrophe.

> Par ces considérations, pouvez-vous procéder à la modification de ce carrefour ?

—